

## **Non à la restriction des libertés !**

### **A Paris le 4 décembre pour défendre l'hôpital public !**

Amalgamant le « *risque sanitaire* » et le « *risque de troubles à l'ordre public* », le préfet de Loire-Atlantique a publié ce 26 novembre des arrêtés interdisant les « *rassemblements festifs à caractère musical* » du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 3 janvier 2022, ainsi que « *toute manifestation ou rassemblement non déclarés* » dans le centre-ville de Nantes ce samedi 27 novembre.

L'Union départementale FO de Loire-Atlantique n'accepte pas que le préfet profite une nouvelle fois de l'état d'urgence – instauré le 23 mars 2020 et prorogé jusqu'au 31 juillet 2022 – pour restreindre les libertés individuelles et syndicales, notamment le droit de se réunir et de manifester.

Elle revendique l'arrêt de ces mesures liberticides et, en particulier, l'abrogation de l'état d'urgence qui n'a rien de « *sanitaire* ».

En effet, une véritable politique de santé publique impliquerait de créer sans attendre les lits et les postes nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital public. Or, s'inscrivant dans les pas de ses prédécesseurs, le gouvernement actuel a supprimé 5 758 lits d'hôpitaux sur la seule année 2020, en pleine pandémie.

Faute de soignants, de nombreux lits ou services sont en situation de fermeture administrative. Dans le département, c'est notamment le cas de l'antenne du service médical d'urgences et de réanimation (SMUR) de l'hôpital d'Ancenis, fermé depuis cet été.

Avec « *Ma santé 2022* », de nombreux hôpitaux de proximité sont menacés de disparaître. Cela ne suffisant pas, le gouvernement a décidé de suspendre plus de 15 000 personnels soignants, qui font aujourd'hui cruellement défaut dans des hôpitaux toujours plus proches du précipice.

Pour l'Union départementale FO de Loire-Atlantique, tout cela ne peut plus durer. Est-il par ailleurs nécessaire de rappeler que c'est au nom de la « *saturation* » des hôpitaux que le gouvernement justifie la restriction de nos libertés ?

Initié dans le cadre du combat pour le maintien du Centre Hospitalier Nord-Mayenne, un appel à manifester à Paris devant le Ministère de la santé, là où ça se décide, a été lancé. Cet appel, relayé depuis dans toute la France, constitue le point d'appui le plus à même d'imposer l'arrêt de la destruction de l'hôpital public et du système de santé dans son ensemble.

L'Union départementale FO de Loire-Atlantique – avec celles de Mayenne, du Maine-et-Loire, de Sarthe et de Vendée – est donc partie prenante de cette manifestation nationale.

Pour rompre avec la logique financière de « *Ma santé 2022* », pour la défense des hôpitaux de proximité et, plus largement, de l'hôpital public : tous à Paris le 4 décembre.

**Nantes, le 29 novembre 2021**